

Prévenir les violences chez les jeunes en couple



À Genève, un projet pilote mené par une association d'aide aux victimes de violence en couple a favorisé prévention, compréhension et meilleure détection de la violence dans les relations amoureuses auprès des élèves du secondaire II.

© Joeprachatee / Adobe Stock

Par **Béatrice Cortellini**, **Marylène Lieber**, **Marie-Caroline Tabin Descombes** et **Béatrice Villacastin** ¹¹

Selon une étude réalisée dans le canton de Neuchâtel publiée en 2018 ¹², 60% des jeunes, âgé·e·s de 15 et 16 ans, en couple se disent victimes de violences ou d'abus de la part de leur partenaire. Bien que ces jeunes adolescent·e·s ou adultes ne cohabitent pas, certaines formes de contrôle ou d'humiliation peuvent apparaître dès les premières relations amoureuses. C'est justement à eux·elles que s'adresse le projet pilote porté par l'Association d'aide aux victimes de violence en couple (AVVEC), une organisation genevoise qui vient en aide aux personnes subissant des violences dans le couple et à leurs enfants.

En 2019, en collaboration avec le Département de l'instruction publique et la Fédération des associations de parents d'élèves du post-obligatoire, AVVEC a lancé un projet de prévention et de sensibilisation dans les écoles genevoises du secondaire II, soit les collèges, écoles de commerce ou écoles professionnelles. Celui-ci s'est déroulé sur trois ans.

Favoriser la prise de conscience

L'un des objectifs du programme est de sensibiliser les jeunes au fait que la violence au sein d'un couple ne commence pas avec le premier coup, mais par des mécanismes d'emprise et des actes tels que la surveillance de l'autre, le dénigrement, le harcèlement ou le chantage. Pour chaque couple, le processus initial est semblable : les premières violences exercées sont verbales et psychologiques, puis surviennent les actes physiques et sexuels.

Des ateliers sont animés à tour de rôle par des professionnel·le·s, quatre d'AVVEC et un de Pharos ¹³. Sur une durée d'une heure et demie, équivalente à deux périodes d'enseignement consécutives, les élèves s'informent et

Comment citer cet article ?

Béatrice Cortellini, Marylène Lieber, Marie-Caroline Tabin Descombes et Béatrice Villacastin, «Prévenir les violences chez les jeunes en couple», REISO, Revue d'information sociale, mis en ligne le 12 mai 2022, <https://www.reiso.org/document/9010>

échangent en réagissant à certaines affirmations. Par exemple, « Empêcher de voir mes amis est déjà de la violence », « Si mes amis vivent de la violence dans leur couple, je ne peux rien faire pour eux », « Donner une claquette et y répondre par un coup de poing, c'est la même responsabilité ». Puis, les jeunes sont invité·e·s à imaginer des slogans pour dénoncer toutes formes d'agressivité au sein du couple.

Des affiches et des clips vidéo réalisés en 2017 par les élèves des filières « Graphisme » de 2^e année et « Interactive Media Designer » de 3^e année du Centre de formation professionnelle Arts constituent une partie du matériel utilisé. Plus de 5'600 adolescent·e·s ont ainsi pu s'informer, échanger et créer, à leur tour, des slogans pour transmettre des messages de prévention, mais aussi et surtout prendre le temps de réfléchir à la question.

Pendant ce temps de sensibilisation, la vie de l'établissement tourne autour de cette thématique. Dans les classes, les couloirs, le hall, la bibliothèque ou même la cafétéria, il devient possible de s'intéresser à ce sujet grâce à l'exposition des affiches et des clips.

Un programme interactif

Afin d'impliquer les élèves, le programme est pensé de manière interactive. Il se compose d'une succession de différents moments : présentations par les animateur·trice·s, partage d'opinions personnelles, temps d'écoute et d'échange, réflexions communes ou en petits groupes. Dans ce processus de mise en confiance, nécessaire au bon déroulement de l'atelier de sensibilisation, le soutien de l'enseignant·e est essentiel. Il garantit le climat dans lequel chacun·e pourra s'exprimer, poser des questions, émettre des remarques et intervenir, pour contribuer à cette thématique, afin qu'elle cesse d'être ignorée, voire taboue.

Pour favoriser la parole et éviter que des personnes ne se sentent stigmatisées d'emblée, la sensibilisation part de la perspective de quelqu'un·e qui serait témoin de violence dans un couple de jeunes de son entourage. En excluant de devoir se considérer comme « personne victime » ou au contraire « personne auteure », le rôle de témoin aide à aborder en classe une thématique intime, et garantit à tou·te·s les participant·e·s de se sentir légitimes durant les ateliers.

En fin d'atelier, un flyer est mis à disposition des élèves. L'accent est mis sur la question « Que faire ? ». Il fournit les téléphones et sites internet qui invitent à poursuivre la réflexion sur ces thématiques.

Intégrer ces ateliers au cursus scolaire ?

En trois ans, ce sont 268 ateliers qui ont été animés. Ils sont dans l'ensemble très bien évalués par les élèves et les enseignant·e·s, mais ils restent donnés au bon vouloir des établissements. Le travail de prévention à accomplir est énorme puisque, comme le signale l'étude menée auprès des jeunes de 15-16 ans à Neuchâtel, « un peu plus de la moitié des élèves interrogés n'ont jamais entendu parler des services en ligne tels que ceux de www.ciao.ch ou encore www.147.ch ».^[5]

Ces ateliers contribuent ainsi à promouvoir la diffusion des ressources disponibles, mais méconnues. Ils apportent des savoir-faire aux jeunes qui sont souvent les premiers informés des cas de violences parmi leurs proches. En effet, le rapport Optimus^[5] a voulu savoir « qui est au courant ? », quand des enfants et des adolescent·e·s sont victimes d'abus sexuels en Suisse. Les résultats indiquent que les premiers individus à recueillir les récits sont d'autres jeunes du même âge, les parents et les professionnel·le·s n'étant sollicités que dans un deuxième temps. Il y a donc une nécessité absolue d'informer les élèves de secondaire II, car les probabilités qu'ils et elles soient confronté·e·s à cette problématique en tant que témoins ou confident·e·s sont élevées.

L'école ayant comme mandat de former les citoyen·ne·s de demain, nombreuses·eux sont celles·ceux qui se mobilisent pour que les jeunes puissent bénéficier, au moins une fois dans leur scolarité, de l'opportunité d'aborder ce sujet si important dans leur vie d'adolescent·e, puis d'adulte : les parents, les directeur·trice·s d'établissements, les enseignant·e·s ou les assistant·e·s sociaux·les, par exemple. Si chacun·e est sans doute animé·e par une vision commune, il manque aujourd'hui encore une volonté politique qui puisse garantir l'accès à l'information et la sensibilisation aux violences et surtout à la manière de l'éviter.

Pourtant cela est possible : le Jura est actuellement le seul canton à avoir intégré, dans un cadre scolaire, un programme de prévention des violences dans les relations amoureuses entre jeunes. Nommé « Sortir ensemble et se respecter », porté par la Fondation suisse pour la santé RADIX, ce projet se déroule durant les leçons d'éducation générale et sociale et s'adresse à toutes les classes de 11^e Harmos (secondaire I).

À l'instar du Jura, AVVEC a comme souhait et ambition que Genève devienne pionnier en matière de prévention de la violence chez les couples adolescents de 15 ans et plus. Il pourrait être le premier canton à intégrer un programme « La violence en couple, aussi une affaire de jeunes », dans les cursus scolaires du secondaire II et sensibiliser ainsi les adolescent·e·s à cette problématique.

^[1] Béatrice Cortellini, directrice de l'Association AVVEC, psychologue FSP, spécialiste en psychothérapie ; **Marylène Lieber**, sociologue, membre du comité d'AVVEC ; **Marie-Caroline Tabin Descombes**, éducatrice sociale HES, coordinatrice du Projet Jeunes et **Béatrice Villacastin**, psychologue FSP, spécialiste en psychothérapie

^[2] Lucia S, Stadelmann S, Pin S. [Enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans le canton de Neuchâtel](#). Lausanne, Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2018 (Raisons de santé 288).

^[3] Pharos : Association genevoise qui soutient psychologiquement et socialement les hommes victimes de violence conjugale.

^[4] Lucia S, Stadelmann S, Pin S. [Enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans le canton de Neuchâtel](#). Lausanne, Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2018 (Raisons de santé 288).

^[5] Averdijk M, Müller-Johnson K, Eisner M. Victimization sexuelle des enfants et des adolescents en Suisse, Rapport final pour l'UBS Optimus Foundation, 2011.